

DÉCLARATION À LA PRESSE

L'ONUSIDA demande instamment à la Grèce d'abroger le Décret sur la santé publique

GENÈVE, 31 juillet 2013— Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) se dit profondément préoccupé par la réintroduction d'un Décret sanitaire en Grèce qui pourrait entraîner des violations des droits de l'homme et empêcher les individus d'accéder aux services de lutte contre le VIH.

Rien ne prouve que les approches répressives – en particulier celles qui ciblent des membres des populations clés – soient efficaces pour agir contre le VIH. Bien au contraire, de telles mesures dissuadent les personnes les plus touchées par le virus d'accéder aux services salvateurs de prévention et de soins concernant le VIH.

Introduit initialement en avril 2012, le Décret sanitaire prévoit un « contrôle spécifique » et des mesures de « dépistage » à l'encontre des professionnel(le)s du sexe, des migrants et des personnes qui consomment des drogues. Peu après l'introduction du Décret, plusieurs professionnelles du sexe ont été arrêtées, détenues, testées pour le VIH, poursuivies en justice et leurs photos ont été publiées.

Le Décret sanitaire a été abrogé en avril 2013 ; toutefois, le gouvernement a réintroduit le Décret en juin dernier. L'ONUSIDA est très préoccupé par le fait que cette législation, avec les mêmes dispositions, pourrait permettre de justifier des actions portant atteinte aux droits de l'homme.

L'ONUSIDA prie instamment les autorités grecques d'abroger le Décret sanitaire et d'entamer un dialogue avec des experts de la santé, des organisations de la société civile et autres parties prenantes concernées afin d'élaborer des règles de santé publique appropriées, éclairées par des données probantes et fondées sur les droits. Tous les individus – notamment les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, les personnes qui consomment des drogues, les migrants et les demandeurs d'asile – doivent avoir accès aux services volontaires et confidentiels liés au VIH et être protégés contre la discrimination.

[FIN]

Contact

ONUSIDA Genève | Daxing Sun | tel. +41 22 791 3220 | sund@unaids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA,

l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.